



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC TOURS GRAND SUD 13 RUE GAMARD 37300 JOUE LES TOURS
déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Monsieur PELLETIER HUGUES, gérant de la société A.H.P EN FORMATION , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 43 RUE JEAN COUZINET 79000 NIORT, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Monsieur PELLETIER HUGUES
Nombre de parts	1000
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 06 août 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé
Hugues PELLETIER
Gérant

JST06



Open 1
Tours Grand Sud
15 rue de la République
91000 Evry-Courcouronnes